

TRANSFORMATION DES POISSONS D'EAU DOUCE

du 12 au 14 octobre 2020

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre et maîtriser la découpe, le filetage et la transformation des poissons pour une meilleure valorisation du produit.

MOYENS HUMAINS ET PÉDAGOGIQUES

Formateurs du CFPPA et techniciens spécialisés

Atelier agroalimentaire équipé de matériels professionnels, de petite et moyenne capacité de production.

Durée de la formation : **21 heures**
Horaires : **8h30-17h**

Prévoir une blouse et des bottes.

La 2^e journée se fait à l'atelier de transformation de la pisciculture du Lycée Pasteur à La Canourgue. Un covoiturage sera organisé depuis Florac.

CONTENU DE LA FORMATION

Apport théorique: 7h00

- Réglementation en matière d'hygiène en transformation des denrées animales.
- Procédés de conservation.
- Étude des principaux procédés de fabrication :
 - filetage
 - salage
 - séchage et fumage
 - cuisson au four
 - stérilisation
- Législation : composition des produits, étiquetage, conception d'atelier.
- Étude du matériel de transformation.

Mise en situation professionnelle: 14h00

- Découpe et filetage de truite.
- Choix et rôles des ingrédients.
- Explication des principaux produits dont : filets de truites frais et fumés, rillettes, terrines pasteurisées et/ou stérilisées, plats cuisinés, soupe de poissons. Réalisation de certains produits.
- Échanges autour des retours d'expérience des participants à la formation.

COÛT ET CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

15 €/heure, soit 105 € par jour et par personne.

- Statut agricole, exploitant, conjoint- collaborateur, cotisant solidaire, PPP : le CFPPA dépose des demandes collectives auprès du VIVEA, la prise en charge financière dépend de l'avis du comité. Nous contacter.
- Demandeur d'emploi : s'adresser à votre Pôle Emploi ou nous contacter. Financement possible dans le cadre du dispositif de formation du Conseil Régional.
- Salariés : financement possible dans le cadre de la formation professionnelle continue (CIF, CPF). S'adresser à votre employeur ou à votre organisme paritaire.

**CFPPA de Lozère – site de Florac**
2 place de l'Ancienne Gare
48400 FLORAC
Tel : 04 66 65 65 62
Fax : 04 66 65 65 61
cfppa.lozere@educagri.fr
www.epl-lozere.fr

